



LA NOUVELLE **TRIBUNE**

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 333 du jeudi 04 mars 2024 / Prix : 250 F CFA

P. 3

ECONOMIE
TOGOLAISE
L'analyse du FMI



P. 3

TOGO : DERNIÈRE MINUTE / ELECTIONS LÉGISLATIVES
ET RÉGIONALES

Nouveau report



RSE

P. 3
BOA-TOGO
en soutien aux
communautés
défavorisées



AMU

P. 4
**La CNSS signe la
convention avec
les organismes de
gestion et les
prestataires de
soins**





WARSTEINER, LA VIE DORÉE

SIKAVI

650 FCFA*
50CL



TOGO : DERNIÈRE MINUTE / ELECTIONS LÉGISLATIVES ET RÉGIONALES

Nouveau report

Dans un communiqué diffusé par la Télévision Togolaise (TVT), il a été annoncé le report des élections législatives et régionales du 20 avril 2024. Cette décision, selon le communiqué, découle de la nécessité d'engager de larges discussions et d'écouter tous les acteurs intéressés par la révision de la constitution en vigueur.

C'est à l'occasion d'une rencontre entre le bureau de l'Assemblée nationale, présidé par Yawa Djigbodji Tsegan, et le Chef de l'État, Faure Gnassingbé, qui s'est tenue le mercredi 03 avril 2024, que cette décision importante a été prise. Selon les informations diffusées au journal de 13 heures sur la TVT, il est annoncé que le Chef de l'État a instruit l'Assemblée nationale d'engager une large

consultation et d'écouter les différentes forces vives du pays, y compris l'opposition togolaise. L'objectif est de recueillir les avis et propositions afin d'enrichir le texte de révision constitutionnelle.

« Suite à la demande du Chef de l'État de procéder à une deuxième lecture de la révision constitutionnelle du 25 mars 2024, en vue d'une nouvelle délibération de l'Assemblée



nationale. Le Président de la République, attentif à l'intérêt manifesté par les populations à cette importante réforme constitutionnelle et dans un esprit d'ouverture et de dialogue

constructif, a encouragé les députés à rester à l'écoute de tous les acteurs concernés en vue de tenir compte de toutes les contributions tendant à enrichir notre constitution. En réponse,

le bureau de l'Assemblée nationale a souhaité disposer de quelques jours pour engager de larges consultations avec toutes les parties prenantes de la vie nationale. En conséquence, le gouvernement procédera à un léger réaménagement du calendrier des élections législatives et régionales initialement prévues le 20 avril 2024 », indique le communiqué.

Face à cette situation, la décision a été prise de repousser la date des élections législatives et régionales. Aucune nouvelle date n'a été fixée par le gouvernement.

RSE / PÂQUES ET RAMADAN

BOA-TOGO en soutien aux communautés défavorisées

Bank Of Africa Togo réaffirme son engagement envers les communautés locales en poursuivant ses actions de responsabilité sociale d'entreprise (RSE). Cette année, dans le cadre de sa traditionnelle initiative de dons à l'occasion de la fête de Pâques et du mois de Ramadan, BOA-TOGO a dirigé ses efforts vers deux associations dédiées à soutenir les femmes veuves et les orphelins.

AIEPC (Association Islamique de l'entretien des lieux publics et confessionnels), basée à Agoè Zongo, et ALED-TOG (Association Lumière des

Enfants Déshérités du Togo), à Amlamé, sont les bénéficiaires de cette année. Les dons ont été spécifiquement ciblés pour fournir un soutien alimentaire



essentiel, notamment du riz, des spaghettis, du sucre, de l'huile, du lait, et d'autres

vivres, afin d'aider les familles dans le besoin à traverser cette période difficile.

Cette action témoigne de l'engagement continu de BOA-TOGO à contribuer au bien-être des communautés locales et à promouvoir le développement social et économique durable. La banque est fière de jouer un rôle actif dans la lutte contre la précarité et reste déterminée à apporter son soutien partout où besoin sera.

ECONOMIE TOGOLAISE

L'analyse du FMI

Maximilien Kaffo, représentant du Fonds monétaire international (FMI) à Lomé, a exprimé jeudi, lors d'un point de presse, sa satisfaction pour les progrès économiques réalisés par le Togo.

Maximilien Kaffo, Représentant du Fonds monétaire international (FMI) à Lomé, a exprimé jeudi sa satisfaction pour les progrès économiques réalisés par le Togo, précise notre confrère Republicoftogo. Selon lui, le pays se trouve à un « moment charnière » mais parvient à maintenir une économie « solide » et « fortement résiliente ». Cette résilience se reflète dans une croissance prévue de 5,3% pour 2023, un taux supérieur à la moyenne régionale.

Le Togo a enregistré des

avancées significatives en matière de climat des affaires, de gestion des finances publiques et de réduction des risques financiers liés à la dette publique.

Ces progrès ont été salués par le FMI, qui a récemment approuvé une Facilité Elargie de Crédit (FEC) d'environ 390 millions de dollars sur trois ans et demi, témoignant de la confiance de l'institution dans la capacité du pays à poursuivre sur cette voie de croissance et de stabilisation économique. Les experts du ministère de l'Économie et des



Finances du Togo anticipent un déficit budgétaire réduit à 3% du PIB d'ici 2025, ce qui illustre l'engagement du pays à maintenir une discipline fiscale tout en stimulant la croissance économique.

Attention !

Malgré ces avancées louables, M. Kaffo a mis en garde contre plusieurs risques qui pèsent

sur l'économie togolaise.

Parmi eux, un accès plus difficile au financement international, conséquence du resserrement de la politique monétaire dans les économies avancées. Le Togo doit également faire face à une situation sécuritaire tendue à sa frontière nord et à une insécurité alimentaire persistante, aggravée par le changement climatique.

Ces défis nécessitent une vigilance continue et des stratégies adaptatives pour assurer que les gains économiques ne soient pas compromis. Le soutien du FMI et les efforts déployés par le Togo pour améliorer son cadre économique et financier sont des signes encourageants

de sa capacité à surmonter les obstacles.

La reconnaissance des progrès par des institutions internationales renommées comme le FMI renforce la crédibilité du Togo sur la scène mondiale, ce qui pourrait faciliter l'accès à d'autres sources de financement et attirer des investissements étrangers.

En dépit des défis, la trajectoire économique du Togo offre un exemple de résilience et d'adaptabilité. Avec la poursuite des réformes et une gestion prudente, le Togo est bien positionné pour continuer sur la voie du développement économique durable.

ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

La CNSS signe la convention avec les organismes de gestion et les prestataires de soins

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) met les bouchées doubles pour la réussite de l'Assurance Maladie Universelle (AMU). Après le lancement officiel de l'établissement de la Carte de l'assurance maladie et de la remise des premiers lots des cartes aux employés d'une quinzaine de société, avec en toile de fond, le début des soins le 1er avril, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, organisme de gestion de l'AMU, a concrétisé le processus d'opérationnalisation de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) à travers une signature des conventions de partenariat entre les organismes de gestion déléguée de l'AMU, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM), vendredi 29 mars dernier à Lomé.



Charles YAO

La cérémonie s'est tenue en présence des ministres Jean-Marie Tessi de l'Accès Universel aux Soins et Moustafa Mijiyawa de la Santé et de l'Hygiène publique.

« Aujourd'hui, nous avons signé une convention avec les différents ordres professionnels, tels que les ordres des médecins, des pharmaciens, des chirurgiens-dentistes, les hôpitaux, qui nous permettra, grâce à la méthode du tiers

payant, de rembourser les soins et les médicaments auxquels les patients devront faire face à l'avenir. La convention que nous avons signée nous permettra de passer à l'action. Nous avons déjà entamé le processus depuis le 1er janvier 2024, et la phase d'application dès le 1er avril », a confié Ingrid Awadé, Directeur Général de la CNSS.

Cette étape intervient deux ans après l'adoption de la

loi sur l'AMU et officialise l'accélération du processus de généralisation de l'assurance maladie dès le début de l'année 2024. Les conditions générales de l'AMU, mises à jour le 5 décembre 2023, offrent un guide détaillé sur la couverture, les critères d'éligibilité et les modalités pratiques.

L'AMU est un mécanisme de couverture du risque maladie destiné à protéger, à terme, l'ensemble de la population

du pays. Elle est fondée sur le principe de la solidarité nationale et astreint chaque bénéficiaire à une contribution financière sous la forme d'une cotisation dont les modalités sont fixées par décret.

Le gouvernement togolais ambitionne d'atteindre une couverture santé de 60% d'ici 2025. Pour y parvenir, il a décidé d'étendre l'assurance maladie aux autres couches sociales de la population par l'adoption de la loi du 18

octobre 2021 instituant l'AMU dans le pays. La sensibilisation de la population, surtout celle exerçant dans l'informel et celle économiquement faible, est le mode opératoire de l'INAM pour obtenir une adhésion massive à l'AMU.

Avec l'élargissement à toutes les couches sociales, l'AMU englobe les agents publics et assimilés, les travailleurs du secteur privé régis par le code du travail, les acteurs de l'économie informelle et agricole, les travailleurs indépendants, les bénéficiaires de pension et de rente, ainsi que les personnes qui ne disposent pas de ressources nécessaires pour contribuer à l'assurance maladie obligatoire.

La signature des conventions de partenariat représente donc un jalon important dans la mise en œuvre de l'AMU, promettant un accès plus équitable et universel aux soins de santé pour tous les Togolais.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET RÉGIONALES

Préserver la cohésion sociale et la paix à tout prix

Le Togo s'apprête à organiser le 20 avril prochain les élections législatives et régionales. Ainsi, à la suite de la session de formation et de recyclage des agents constituant la Force de Sécurité Élections législatives et régionales (FOSELR 2024), par la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), une journée d'échanges et de sensibilisation a réuni hier mercredi 03 avril 2024 à Lomé, tous les acteurs de ce scrutin, avec en première ligne la FOSELR 2024.

Charles YAO

L'organisation de cet atelier a pour but de présenter l'ordre opérationnel de la FOSELR 2024, afin de permettre à l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux impliqués dans le processus électoral de s'imprégner des dispositions sécuritaires.

Les élections d'une façon universelle constituent le moyen par lequel le peuple exprime sa souveraineté. Ainsi, depuis 1992, le Togo s'est résolument engagé dans l'organisation régulière des élections gage de la gouvernance démocratique. Ainsi, il s'agira le 20 avril prochain d'un double scrutin qui se présente comme un cas

d'école pour le Togo étant donné que c'est la première fois que, dans l'histoire politique du pays, d'organiser les élections régionales pour élire les conseillers régionaux et une première d'organiser un double scrutin au même jour. La grosse particularité de ces élections reste et demeure les élections régionales, marquant ainsi l'achèvement du processus de décentralisation au Togo, conformément à l'article 141 de la Constitution du 14 octobre 1992.

Dans le cadre de la bonne organisation de ce double scrutin, plusieurs mesures ont été prises pour contextualiser et renforcer le cadre juridique



régissant l'organisation des élections.

« Garantir à tout prix la paix, la quiétude, et la sécurité sur toute l'étendue du territoire national afin de permettre aux citoyens d'exercer et de jouir de la plénitude de leurs droits sont entre autres les lignes directrices fortes qui cimentent notre détermination et notre engagement à continuer à prendre des initiatives pour consolider les acquis sécurité dans notre pays », a laissé entendre Calixte Madjoulba,

ministre de la Sécurité et de la Protection Civile.

Parmi ces mesures, le décret portant création de la Force de Sécurité et élections législatives et régionales 2024. Ladite force compte le personnel de la gendarmerie, de la police et de la réserve opérationnelle, tout ceci placée sous la supervision de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) et le commandement opérationnel du ministère de la sécurité et de la protection

civile.

« La campagne électorale et le jour du scrutin sont des périodes tendues, alors les mesures sont prises pour traduire dans les faits et les actes sur le terrain les instructions du Chef de l'État. Chaque acteur doit se rendre disponible pour assumer son rôle et faire son travail avec humilité dans le respect de la loi et particulièrement du code électoral dans une franche collaboration et renforcer la sécurité, la cohésion sociale, la paix, la démocratie et le vivre ensemble. Assurer la sécurité lors des campagnes organisées par les différents candidats aux échéances électorales », a indiqué Awaté Hodabalo, ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires.

La FOSELR 2024 est chargée d'assurer globalement la sécurité du processus électoral sur toute l'étendue du territoire avant, pendant et après les élections.

ECONOMIE

ZLECAf : les 04 secteurs prioritaires du développement des chaînes de valeurs

Depuis son opérationnalisation en 2021, la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) tente de se déployer de manière effective en s'appuyant sur plusieurs initiatives. Celles-ci ciblent des secteurs spécifiques à fort potentiel de valeur ajoutée. Lors de la 7e édition du sommet africain du commerce et de l'investissement « Ifrane Forum » qui se déroule actuellement au Maroc, les débats ont porté entre autres sur l'identification de ces secteurs et la manière dont les entreprises privées peuvent y prendre une part active.

D'après la BAD, la part de l'industrie manufacturière africaine dans la production mondiale est tombée à 2% en 2021 et le continent reste peu intégré dans les chaînes de valeur mondiales. Cette situation est due à la faible industrialisation du continent qui elle-même est liée à la faiblesse de ses chaînes de valeurs.

A titre illustratif, en Afrique subsaharienne, la part de l'industrie manufacturière dans le PIB a baissé, passant de 13% en 2000 à 10% en 2017, tandis qu'en Afrique du Nord, cette part a baissé de 28% à 20% sur la même période. L'indice de l'industrialisation de la BAD indique pour l'ensemble du continent un score de seulement 0,5270 sur 1 en 2021.

Alors que la ZLECAf cherche à accélérer son déploiement pour respecter l'agenda de l'Union africaine, les experts de l'Organisation se sont penchés sur un éventail de solutions à mettre en œuvre pour relever le défi de l'industrialisation de l'Afrique.

Intervenant au cours d'un panel de l'Ifrane Forum 2023, Mme Cynthia Gnassingbe-Essonam, conseillère principal Secteur privé au Secrétariat de la ZLECAf, a révélé que 04 secteurs ont été identifiés comme prioritaires par la ZLECAf sur les 10 prochaines années, pour créer des chaînes de valeur essentielles pour l'industrialisation du continent et la promotion du commerce intra-africain. Ces secteurs sont considérés comme des catalyseurs de croissance pour les petites et moyennes entreprises (PME) du continent et sont identifiés sur la base de critères que sont : la demande existante par rapport aux produits du secteur, le potentiel d'augmentation de la capacité de production actuelle ainsi que l'impact potentiel sur le niveau du commerce intra-africain.

L'automobile et le transport comme leviers essentiels

Avec un marché potentiel de plus de 1,7 milliard d'habitants, le secteur automobile africain dispose d'une grande opportunité pour son développement. Cependant, ce potentiel est sous-exploité à l'heure actuelle, en raison de la faiblesse de la production continentale qui peine à satisfaire les besoins locaux et expose donc les économies aux importations.

« On sait qu'aujourd'hui, pour un continent qui représente 17% de la population mondiale, l'Afrique produit un peu moins de 2 millions de véhicules par an. Et cette production est distribuée entre le Maroc, l'Égypte et l'Afrique du Sud » a expliqué Mme Gnassingbe-Essonam. « Mais si on compare notre population à celle de l'Inde par exemple qui produit pratiquement 5 millions de véhicules par an, on remarque qu'il y a un gap de plus de 3 millions de véhicules qui représente une opportunité en termes d'investissement pour le secteur privé africain ainsi que les pays qui veulent se positionner dans cette chaîne de valeur » poursuit-elle.

Ces dernières années, les investissements automobiles ont fait l'objet de politiques publiques dans plusieurs pays du continent, mais les efforts restent insuffisants, entre autres en raison de leur faible mutualisation pour créer une véritable chaîne de valeur africaine.

Cette situation se remarque également dans le domaine du transport et de la logistique, où les investissements, bien que conséquents ces dernières années, ne permettent pas encore à l'heure actuelle de réduire le gap infrastructurel de l'Afrique. La Banque africaine de développement (BAD) estime, par exemple, que les besoins d'investissement dans les infrastructures africaines



sont compris entre 130 et 170 milliards \$, chaque année, ce qui équivaut à un déficit de financement estimé entre 68 et 106 milliards \$ annuels. Malgré la multiplication et l'agrandissement des ports et des routes, l'interconnexion des réseaux de transport et de logistique du continent restent insuffisante et nécessite une mutualisation des efforts sous-régionaux.

Le secteur pharmaceutique et l'Agro Business

L'apparition de la crise du Covid-19 en 2020 a mis en lumière les insuffisances des industries pharmaceutiques africaines. D'après un rapport publié conjointement par l'Agence française de développement (AFD) et la



Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) en 2021, 97% de l'approvisionnement annuel du continent africain en produits pharmaceutiques est issu des importations. Cette dépendance qui se chiffrait à plus de 20 milliards de dollars en 2018 présente non seulement un risque sanitaire pour les États du continent qui retrouvent relégués au second plan par les producteurs mondiaux privilégiant leurs pays d'origine pendant les crises internationales, mais également un manque à gagner important pour les économies et entreprises locales.

Consciente de cette faille l'Union africaine a annoncé un plan pour réduire la facture d'importation du continent. En dehors de la création de l'Agence

africaine du médicament, l'institution souhaite miser sur la coopération sous-régionale ainsi que sur les projets nationaux issus, tant des pays ayant déjà une bonne expérience en la matière (Maroc, Afrique du Sud, Tunisie, etc.) que des États qui ont récemment affiché leur ambition de développer le secteur.

Enfin, l'Agro Business qui constitue lui aussi l'un des domaines d'investissements prioritaires identifiés par le secrétariat de la ZLECAf, est l'un des secteurs dont le caractère vital ainsi que les opportunités ont été mis en lumière par des crises, notamment celles du Covid-19 mais aussi la guerre en Ukraine. « Quand on regarde un peu le contexte dans lequel nous sommes aujourd'hui (...) on parle d'insécurité alimentaire alors que nous avons toutes les ressources qu'il faut sur le continent pour pouvoir être véritablement autosuffisant dans le secteur » a révélé Cynthia Gnassingbe-Essonam.

Spécialiser les économies pour renforcer leur complémentarité

Pour exploiter au maximum les potentialités offertes par ces 04 secteurs, la ZLECAf veut tailler la part belle aux PME qui représentent environ 90% du tissu économique de l'Afrique. De l'avis unanime des experts et responsables présents au Ifrane forum 2023, le secteur privé doit être au cœur des de la transformation structurelle des économies africaines et donc de la mise en œuvre de la ZLECAf.

Pour accompagner cette dynamique, chaque pays doit créer des opportunités pour ses entreprises nationales, en identifiant ses avantages comparatifs par rapport à ses pairs et en facilitant une spécialisation de ses industries

dans un secteur ou sous-secteur, représentant un maillon de la chaîne de valeur continentale.

« Il faut donc voir comment faire un profiling de nos capacités et de nos avantages comparatifs. Dans le secteur automobile par exemple, nous avons des pays tels que le Liberia et la Côte d'Ivoire qui produisent de l'hévéa qui peut être utilisé pour le caoutchouc et donc pour la fabrication des pneus ou l'Éthiopie qui est dans la production de cuir et qui peut se positionner sur la fabrication des sièges de voiture » illustre Cynthia Gnassingbe-Essonam. Et d'ajouter : « Quand on parle du secteur automobile, il ne faut pas seulement se limiter aux investissements dans l'assemblage, mais plutôt voir jusqu'à la partie composantes ou pièces qui entrent dans le processus de construction des véhicules et qui peuvent générer plusieurs milliers d'emplois ».

Ce changement de paradigme devra s'accompagner de souplesses réglementaires et de financements de la part des États pour faciliter le positionnement de leurs entreprises locales sur ces chaînes de valeur, mais également d'initiatives proactives et ambitieuses de la part du secteur privé.

« Il faut investir dans les infrastructures (...), il faut investir dans les écosystèmes à travers les plateformes logistiques, les zones économiques spéciales et améliorer la gouvernance, tout en mettant l'accent sur les technologies et les énergies », a recommandé Youssef Krisni, Responsable Développement Banque de détail à Attijariwafa Bank.

« Les opportunités sont là, mais il faut les saisir dans le cadre de la ZLECAf, car elle offre des instruments et des dispositifs pour soutenir le développement de ces chaînes de valeur. Et il faut qu'on travaille davantage avec le secteur privé pour qu'il puisse intégrer ces chaînes de valeur là », précise Mme Gnassingbe-Essonam.

SÉNÉGAL

Bassirou Diomaye Faye nomme Ousmane Sonko Premier ministre

Le nouveau président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, a nommé par décret Ousmane Sonko à la primature quelques heures après son investiture à la tête du pays ce mardi 2 avril. Il s'agit de la première mesure de sa présidence.

Au Sénégal, Bassirou Diomaye Faye a nommé mardi soir au poste de Premier ministre Ousmane Sonko, la figure clé de son élection, selon un décret lu à la télévision publique (RTS). « M. Ousmane Sonko est nommé Premier ministre », indique ce décret lu par le secrétaire général de la présidence de la République, Oumar Samba Bâ. « Je mesure l'importance de la confiance qu'il (le président Faye) a placée en ma personne », a déclaré sur la RTS Ousmane Sonko, en le remerciant et en lui garantissant sa « loyauté » et son « dévouement ».

Le fondateur du parti des Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef), qui n'a pas pu être candidat à la présidentielle, trouve ainsi sa place dans les institutions. Il n'était pas question de laisser Bassirou Diomaye Faye, son candidat de substitution, gouverner seul et assumer « cette lourde tâche », comme il l'a expliqué dans une première allocution mardi soir.

Allocution d'Ousmane Sonko

« Lors du meeting qui a clôturé notre campagne électorale, j'ai dit que nous travaillons tous à faire élire le président Bassirou Diomaye Faye. Il ne sera pas question de le laisser seul assumer cette responsabilité. Je voudrais dire aux Sénégalais, à chacun et chacune, où qu'il se trouve, que ce projet est le sien. Et que chacun devra donner le meilleur de lui-même pour que nous atteignons les objectifs que nous nous sommes assignés pour le Sénégal et non pas pour le président », a déclaré Ousmane Sonko.

« À la tête de l'équipe que nous allons former, nous donnerons tout ce que nous avons et ne ménagerons aucun effort pour atteindre ce que nous avons promis au peuple sénégalais, c'est-à-dire la rupture, le progrès et le changement définitif dans le bon sens », a-t-il encore promis.

« Un choix cohérent »

Il n'aura donc pas fallu



attendre longtemps, quelques heures à peine, pour connaître la fonction de celui par lequel Bassirou Diomaye Faye est devenu président, rapporte RFI. Ousmane Sonko, pourtant silencieux tout au long de la cérémonie d'investiture, n'en était pas moins au centre.

Acclamé lors de son arrivée, remercié aussi juste après que Bassirou Diomaye Faye a prêté serment. « Sonko djeredef ! » (« Merci Sonko ! »), s'est mis à scander la salle de plusieurs centaines d'invités, en cœur, attestant ainsi de la stratégie gagnante du leader du Pastef : celle de laisser Bassirou Diomaye Faye concourir à la présidence à sa place, lui étant inéligible du fait d'une condamnation de justice.

Une nomination en tant que Premier ministre « sans surprise », écrivent les médias sénégalais. Véritable faiseur de roi, c'est donc « un juste

renvoi d'ascenseur », analyse le politologue Ababacar Fall, chercheur et secrétaire général du GRADEC (Groupe de recherche et d'appui conseil pour la démocratie participative et bonne gouvernance). « Un choix cohérent », poursuit l'analyste, car Ousmane Sonko a élaboré le programme des cinq prochaines années, celui qu'ils appellent « le projet » avec Bassirou Diomaye Faye. « En tant que Premier ministre, il est au bon endroit pour exécuter ce projet », estime-t-il.

Mais comment ce tandem Sonko-Diomaye va fonctionner désormais ? Pour le politologue Elimane Haby Kane, si « cette configuration est un aboutissement logique », elle n'est « pas sans risque » de clash, ou bien de « bipolarisation de l'exécutif ». Le politologue cite ce proverbe wolof : « Il ne faut jamais mettre deux béliers ensemble dans un enclot, car ils risquent de se bagarrer. »

Un partage du contrôle de l'exécutif

Ousmane Sonko partage ainsi désormais le contrôle de l'exécutif, et a donc maintenant la charge de coordonner la politique publique ainsi que de conduire

les équipes qui devront travailler à la réalisation des objectifs fixés. « Ce projet est celui de tous les Sénégalais », a insisté le nouveau Premier ministre, avant de promettre la nomination du reste de l'équipe de ce tandem Sonko-Diomaye dans les prochaines heures. Ousmane Sonko a prévenu dès mardi soir qu'il n'était pas question « de se partager un gâteau ».

Dans la même soirée, le professeur Mary Teuw Niane, ancien ministre de l'Enseignement supérieur sous Macky Sall, mais qui avait rejoint la coalition Diomaye Président pendant la campagne, a été nommé au poste de directeur de cabinet du chef de l'État. Et Oumar Samba Ba a été reconduit dans ses fonctions de secrétaire général de la Présidence, poste qu'il occupait déjà sous le régime de Macky Sall.

Bassirou Diomaye Faye doit prendre la parole ce mercredi soir lors du traditionnel discours à la nation, à la veille de la fête d'indépendance.

NIGERIA

Le gouvernement prévoit de supprimer les subventions à l'électricité

La réduction des subventions à l'électricité vise à alléger la pression sur les finances publiques et à aider les entreprises du secteur à couvrir leurs charges opérationnelles.

Le gouvernement nigérian prévoit de supprimer les subventions à l'électricité pour 15% des consommateurs selon l'agence Ecofin, afin de réduire leur coût de 3300 milliards de nairas (2,6 milliards de dollars), dans le cadre d'une série de réformes visant à alléger la pression sur les finances publiques, a annoncé le porte-parole de la présidence, Bayo Onanuga, le mardi 2 avril 2024.

« Le gouvernement est sous pression pour autoriser une augmentation des prix dans

le secteur de l'électricité, car il n'avait budgétisé que 450 milliards de nairas pour les subventions à l'électricité cette année », a-t-il déclaré.

M. Onanuga a également précisé que l'augmentation proposée des prix devrait aider les entreprises du secteur à couvrir leurs charges opérationnelles et à engager de nouveaux investissements.

« Avec l'énorme fardeau des subventions et le coût élevé du gaz, le tarif actuel de l'électricité n'est pas réaliste », a-t-il souligné, rappelant que la



dernière révision des tarifs de l'électricité remonte à 2020.

Le porte-parole de la présidence nigériane a par ailleurs précisé que 15 % des consommateurs, représentant 40 % de la consommation d'électricité, seraient touchés par la révision à la hausse des

prix.

Depuis son entrée en fonction le 29 mai 2023, le président nigérian, Bola Tinubu, a engagé plusieurs réformes audacieuses, dont la suppression des subventions sur le carburant et l'unification du taux de change de la

monnaie nationale afin de relancer la croissance de la première puissance économique africaine.

Au Nigeria, le secteur de l'électricité est plombé par une myriade de problèmes, dont un réseau de transmission défaillant, des pénuries de gaz, des dettes élevées des compagnies spécialisées dans la production et la distribution et des actes de vandalisme ciblant les infrastructures. Le pays dispose d'une capacité installée de 12 500 mégawatts, mais n'en produit qu'un quart environ, ce qui rend une partie non négligeable de la population et des entreprises très dépendantes de générateurs coûteux fonctionnant au diesel.

ECONOMIE

Les 10 plus grosses fortunes de la finance mondiale

Dans le monde de la finance mondiale, qui comprend la banque, l'assurance, la bourse ou même les fonds d'investissement, quelques figures émergent, non seulement comme des icônes de réussite financière, mais aussi comme des architectes de l'économie mondiale.

Sur la base de leurs investissements et de leurs connaissances, ces magnats de la finance ont pu acquérir une fortune colossale les hissant au rang des plus riches financiers au monde. Ceci-étant, Sika Finance vous présente aujourd'hui les 10 personnalités les plus riches de la finance mondiale.

Warren Buffett

A la tête de la cohorte, on retrouve l'Américain Warren Buffett. Surnommé "l'Oracle d'Omaha" en raison de sa capacité à prédire les mouvements des marchés financiers et à prendre des décisions d'investissement judicieuses, Warren est le plus riche de la finance avec une fortune de 128,7 milliards de dollars selon Forbes, le célèbre magazine économique américain.

Captivé par la finance et l'investissement depuis son jeune âge, Warren a amorcé son parcours boursier à l'âge de 11 ans en achetant des actions de la société Cities Service Company. Plus tard, il décide de se spécialiser dans l'économie à l'Université de Columbia où il rencontra Benjamin Graham, un économiste et investisseur qui deviendra son mentor.

En 1965, Warren crée sa société d'investissement Berkshire Hathaway, qui est née de la fusion de textiles Hathaway Manufacturing Company et Berkshire Fine Spinning.

Berkshire Hathaway est une société d'investissement dont le siège est basé à Omaha dans le Nebraska aux États-Unis. Son activité est d'effectuée des investissements diversifiés à long terme ainsi que de fournir des services d'assurances.

Michael Bloomberg

Figure de proue de l'information financière grâce à sa société Bloomberg LP, Michael Bloomberg est le deuxième plus riche de la finance mondiale avec un total actif de 96,3 milliards de

dollars.

Titulaire d'un diplôme en génie électrique à l'Université Johns-Hopkins et d'un MBA en direction d'entreprise à l'Université d'Harvard, Bloomberg est un homme d'affaires politique américain. Il fut désigné maire de New York à trois reprises c'est-à-dire de 2002 à 2013.

Kenneth Griffin

Homme d'affaires et financier américain, Ken Griffin est le troisième financier de la liste avec une fortune estimée à 37,2 milliards de dollars selon le magazine Forbes.

Diplômé de l'Université de Harvard, il décide de créer en 1990, sa société d'investissement Citadel LLC, laquelle détenait au 31 décembre 2022, environ 62,3 milliards de dollars d'actifs sous gestion. Et permet à Griffin d'emporter un montant record de 4,1 milliards de dollars, qui devient le revenu le plus élevé de l'histoire pour un gérant d'un hedge fund, un type particulier de fonds d'investissement.

Stephen Schwarzman et Jim Simons

Les Américains Stephen Schwarzman et Jim Simons sont, avec des fortunes respectives de 36,8 milliards de dollars et de 30,7 milliards de dollars, sont les 4e et 5e plus riches financiers du monde.

D'origine juive, Stephen Schwarzman obtient son premier diplôme universitaire à l'Université de Yale en 1969, avant de prendre la route de Harvard en 1972 où il sort également diplômé.

Il débute sa carrière professionnelle à la banque d'investissement Donaldson, puis se dirige à Lehman Brothers, un établissement d'investissement également. En 1985, il fonde avec Peter Peterson, le fonds d'investissement Blackstone.

Quant à Jim Simons, il est mathématicien, spéculateur financier et fondateur de Renaissance Technologies, un des plus importants hedge fund des États-Unis.

Titulaire d'un doctorat en mathématique, il est présentement enseignant à l'Université Harvard et à Massachusetts Institute of Technology. Il occupe également un poste au



département spécial de la National Security Agency (NSA).

Thomas Peterffy et Jeff Yass
Les 6e et 7e places de ce classement sont respectivement occupées par Thomas Peterffy et Jeff Yass.

Thomas Peterffy est un homme d'affaires américain d'origine hongroise qui détient un total actif de 29,4 milliards de dollars. Fondateur de Interactive Brokers, une des plus grandes entreprises de courtage au monde, il est connu pour avoir développé la première plateforme électronique de négociation de titres.

Son homologue, Jeff Yass est un Américain d'origine juive dont la fortune s'élève à 28,9 milliards de dollars, indique Forbes. Au cours de ses études à l'Université de Binghamton de New York, il rencontre cinq amis avec lesquels il fonde Susquehanna International Group (SIG), le plus grand négociant d'actions liquides aux États-Unis.

Abigail Johnson

Unique femme du classement, Abigail Johnson est la 8ième plus riche de la finance au monde avec une fortune estimée à 28,3 milliards de dollars selon le magazine Forbes. Elle est également classée parmi les femmes les plus influentes au monde.

Diplômé d'un MBA à l'Université d'Harvard, Abigail est la fille de d'Edward

Johnson III, le fondateur de la multinationale Fidelity Investments, une société de gestion d'actif américain, dont le siège est basé à Boston. Abigail Johnson dirige une filiale de la multinationale et siège au conseil d'administration du groupe.

Robert Budi Hartono

Avec une fortune estimée à 25,8 milliards de dollars, Robert Budi Hartono est le 9ième et le seul non-américain du classement.

D'origine et de nationalité indonésienne, il est connu pour sa société de cigarette Djarum, troisième fabricant mondial de cigarettes aux clous de girofle. Budi Hartono détient également des actions dans l'une des plus grandes banques indonésiennes, Bank Central Asia. Forbes indique également qu'il est le deuxième Indonésien le plus riche du monde.

Daniel Gilbert

Daniel Gilbert connu sous le pseudonyme de Dan Gibert est le dernier de ce classement des 10 personnalités les plus riches de la finance mondiale avec 24,8 milliards de dollars.

De nationalité américaine, il est le cofondateur de Quicken Loans, le plus grand prêteur hypothécaire en ligne des États-Unis. Il est également fondateur de Rock Ventures, une société de portefeuille d'entreprises, d'investissements et de biens immobiliers.

Ces dix figures emblématiques de la finance mondiale incarnent à la fois le triomphe de l'esprit entrepreneurial et la puissance des marchés financiers. Leur ascension fulgurante vers les sommets de la richesse témoigne de la valeur de l'innovation, du courage et de la persévérance dans le monde des affaires.

Cependant, alors que nous admirons leurs succès, nous devons également garder à l'esprit que la roue de la fortune ne cesse jamais de tourner. Dans un paysage financier en constante évolution, de nouveaux défis et de nouvelles opportunités se présentent continuellement, prêts à redessiner le paysage économique mondial. Ainsi, que ce soit en tant que source d'inspiration ou de réflexion, ces dix magnats de la finance nous rappellent que dans le monde des affaires, la seule certitude est le changement lui-même.



Récépissé No 0546/31/05/16/
HAAC

Djidjolié - Batomé, von après
Maison Suzanne AHO, en face
de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication

Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef
Nicolas EDORH

Rédaction
Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINO

Infographie
La Nouvelle Tribune

Impression
SDR

Tirage
2.500 exemplaires



**En cette période électorale,
engageons-nous à dialoguer
plutôt qu'à diviser**



**Haut Commissariat à la Réconciliation et
au Renforcement de l'Unité Nationale**

Cité OUA, en face de la cour Constitutionnelle
Tel : (228) 22 26 24 59 /89 - Fax : (228) 22 26 25 36
E-mail 1 : hccrun.togo@gmail.com
E-mail 2 : hccrun-togo@hccrun-togo.org
Site web : www.hccrun-togo.org

Vivre ensemble une nécessité !

N° Vert : 80 00 40 40